

Plouvorn

Infos



N° 324

Décembre 2018



Mairie

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 26 NOVEMBRE 2018

État Civil

Environnement et Espace Rural : Une enquête publique est organisée du lundi 17 décembre 2018 au mercredi 2 janvier 2019 et se rapporte à des échanges et cessions de terrains avec la commune : aliénation d'un chemin rural à Moulin Neuf, aliénation d'une portion de la voie communale N° 31 à Kerscao-Lanforchet, échanges de terres à Pen-Ar-C'hoas, régularisation de l'emprise de voie communale N° 19 à Quivigérez, acquisition d'une parcelle privée à Lanorgant, près de la propriété Milin, au plan d'eau. Le commissaire-enquêteur, Monsieur Pierre Rannou, tiendra ses permanences en Mairie de Plouvorn : lundi 17 décembre 2018, 9h - 12h, lundi 24 décembre 2018, 9h - 12h, mercredi 2 janvier 2019, 13h30 - 16h30.

Aménagement du Bourg, Urbanisme et Bâtiments Non-Sportifs : Les élus acceptent sur 2019 l'opération de renouvellement des canalisations d'eau potable et d'eaux usées sur la rue du Guéven. Cette opération est inscrite au programme de subvention DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux). Des travaux d'économie d'énergie de la Bibliothèque sont également inscrits sur le budget 2019 pour un montant estimé à 20.705 € H.T avec un financement demandé de l'Etat au titre de la D.E.T.R pour 50 %. Pour participer financièrement à la réalisation du Cabinet médical, un fonds de concours de la Communauté de Communes est sollicité pour 9.450 €. Depuis plusieurs mois, la commune porte une réflexion sur son développement futur qui sera repris par le prochain PLU. Dans le cadre de l'élaboration de ce dernier, un certain nombre de prescriptions doivent être prises en compte et notamment celle visant à diminuer la consommation des terres agricoles en extension en privilégiant les terrains d'ores et déjà compris dans l'aire urbaine. Pour ce faire, un aménagement des terrains situés au lieu-dit Kerriou est envisagé et des discussions pour une acquisition sont engagées avec les propriétaires concernés. Pour autant, malgré le temps laissé pour arriver à un accord, aucune avancée significative n'est intervenue. L'Établissement Public Foncier a été mandaté pour négocier. Ce secteur étant un secteur prioritaire pour son développement, la commune se trouve dans l'obligation d'avancer sur l'aménagement de ces terrains. Le lancement d'une déclaration d'utilité publique sera donc étudiée dans les prochaines semaines, laquelle pourrait déboucher, éventuellement, sur une expropriation des parcelles concernées.

Enfance et Affaires Scolaires : La Communauté de Communes participe à hauteur de 50 % pour les formations BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) et BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur). Une réflexion est engagée pour mutua-

liser les actions des animateurs communaux. Le 23 octobre, la conférence débat a recueilli une soixantaine de personnes sur le sujet de l'autorité parentale. La commune accepte le versement de 3,50 €/élève de l'École de Lambader pour les cadeaux de l'Arbre de Noël.

Population communale : Un recensement de la population de Plouvorn est organisé du jeudi 17 janvier au samedi 16 février 2019, effectué par les agents recenseurs suivants : Amandine Fleury, Monique Roué, Martine Rolland Guillard, Jo Omnes, Yvon Milin, Marie-Josée Le Floch. La population actuelle au 1^{er} janvier 2018 est de 2.938 habitants. Une convention de prestation de service est actée pour la mise en place d'un Délégué de Protection des Données mutualisées dans le cadre de la registre Général de Protection des Données. Le conventionnement s'effectue avec la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau et le Centre de Gestion du Finistère sur trois ans moyennant 2.150 €/an. Une nouvelle Commission de contrôle de la Liste Electorale doit être mise en place au 01/01/2019 jusqu'aux prochaines élections municipales : proposition d'un Délégué de l'administration, Jean-François CARRER et d'un Délégué du TGI : Eusèbe ALLAIN, Conseiller municipal titulaire, Michel Allain et conseillère Municipale suppléante, Anne-Hélène MARC.

Finances Communales : Une décision modificative avec virement de crédits pour 2.565 € est votée sur le budget Assainissement pour permettre de remédier au double recouvrement d'une recette de subvention de l'Agence de l'Eau pour la réhabilitation groupée d'installation d'assainissement.

Personnel Communal : Le renouvellement du contrat de prévoyance est reconduit avec le groupe CNP/Sofaxis à compter du 1^{er} janvier 2019 et pour 6 années.

Action Culturelle, Bâtiments et Espaces de Sports et de Loisirs : 381 spectateurs ont été dénombrés sur les deux derniers spectacles de théâtre organisés à l'Espace Culturel du Plan d'Eau. Un grand merci aux bénévoles. Les membres de la commission réfléchissent aux projets d'investissements sur l'année 2019, notamment au niveau des jeux au plan d'eau et de la barrière de l'aire de camping-car, le stationnement près de la salle des sports et des terrains en herbe de Bel Air.

Vie Associative : un public nombreux et intéressé s'est pressé à l'exposition organisée par Christian Gallic à l'occasion du centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918.

Prochaine réunion de Conseil Municipal : lundi 17 décembre 2018 à 19 h en Mairie

NAISSANCES

Jules LE HIR, 21 allée de Pont Pol
Tiago GOURLET, 16 rue des cerisiers
Lou GUEGUEN, 18 rue des cerisiers

DÉCÈS

Anna ROUÉ,
Résidence St Roch, 93 ans
Andrée PELLEN,
32 route de Morlaix, 84 ans
Yvonne LE GOT,
Rue Charles de Gaulle, 95 ans
Eugène STUM,
22 Kergrenn, 85 ans

Permanences

PERMANENCES ACTION SOCIALE :

Nadia CRENN, conseillère déléguée vous recevra en mairie sur rendez-vous, le samedi 22 décembre de 10h à 12h. Tél : 02.98.61.32.40

PERMANENCES MAISON DU GUÉVEN : ADMR DU HAUT LEON : les 1^{ers} et 3^{èmes} mardis du mois de 10h à 12h.

ALDS : tous les jeudis de 9h à 12h. Tél : 02 98 69 49 60 ou contact@alds.una29.fr ou www.alds.bzh.

SECOURS POPULAIRE : un jeudi sur deux : - Contact : 07 69 36 39 06. **CDAS** (assistante sociale) Permanences le 6 et 17 décembre, prendre rendez-vous, au 02.98.68.11.46.

MAÏA, permanence le 1^{er} jeudi du mois sur RDV (02.98.63.00.19). **Agir ABCD PLUME** (accompagnement dans vos démarches administratives) : permanence dernier lundi de chaque mois de 9h30 à 11h30.

RELAIS PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES : Temps d'éveil les 4 et 11 décembre à 9h30 et les 4 et 18 décembre à 10h30. Contact Landivisiau : 02.98.24.97.15.

HALTE GARDERIE 1000 PATTES : Tous les vendredis à Plouvorn, 8h30 / 17h30. Contact : 06.64.22.28.14 / 02.98.68.42.41.

Associations

Tennis club : Le tennis club de Plouvorn organise une foire aux puces le **dimanche 10 février** de 9h à 17h à l'espace Jacques de Menou. 3,50 € le mètre linéaire. Inscriptions au 07.61.13.95.30 ou tcplouvorn@gmail.com.

Génération mouvement des Aînés Ruraux : l'assemblée générale aura lieu le **vendredi 14 décembre** à 14h30 à l'espace Jacques de Menou. L'accueil sera assuré dès 13h15 pour distribuer le timbre 2019, au prix de 16 €, à régler par chèque de préférence. La carte donne le droit à de nombreux avantages. Les nouveaux adhérents seront les bienvenus. L'assemblée sera suivie du goûter de Noël. La Présidente Départementale, Madame CLIN sera présente à l'assemblée. Une permanence est fixée le lundi 7 janvier de 10h à 12h00 pour les personnes qui n'ont pas pu se libérer pour prendre le timbre le jour de l'assemblée à la salle partagée de l'Atelier. Le club recherche des adhérents susceptibles d'entrer dans le Conseil d'Administration. Pour cela, ils doivent contacter le Président par téléphone ou par courrier (tel : 02.98.61.35.54), 8 jours à l'avance.

Les zélés du vocal : concert des chorales « les zélés du vocal » et « Arpège - Brest, » le **dimanche 2 décembre** à 15h30 à l'espace Culturel du Plan d'Eau.

Répertoire varié : Aznavour, Polnareff, Blondie, Higelin, musiques de films ...
Entrée : participation libre. Buvette, café, gâteaux sur place.

Arbre de Noël : La mairie organise un arbre de Noël à destination des enfants de 6 mois à 3 ans le **samedi 15 décembre** à 16h avec la participation de Monique CASTEL et Serge BRIARD. Il se déroulera à l'espace Culturel du Plan d'Eau avec la présence du Père Noël. S'inscrire en mairie au 02.98.61.32.40 pour le 7 décembre.

Avel lambader : Pour la 4ème année consécutive, les bénévoles de l'association AVEL sont heureux de vous présenter leur crèche vivante de Noël. Cette année deux représentations auront lieu le **dimanche 16 décembre** à 15h00 et 16h30 à l'intérieur de la chapelle avec près de 30 acteurs et animaux dont la coopération de quelques choristes des Zélés du Vocal et des élèves de la filière bilingue de l'école ND Lambader. L'édifice sera spécialement illuminé pour faire ressortir les bijoux de son architecture et son imposant jubé. Vous pourrez profiter d'un délicieux vin chaud et des bonnes crêpes cuisinées sur place. Participation au chapeau au profit du Son et Lumière "Lambader - Terre de Bretagne".

Informations



VŒUX DU MAIRE : La municipalité invite tous les responsables d'associations, les nouveaux habitants de Plouvorn ainsi que les personnes ayant achevé leur habitation en 2018, à participer aux vœux du Maire qui auront lieu le **vendredi 4 janvier 2019** à 18h30 à l'espace Culturel du Plan d'Eau.

DÉCHÈTERIE - PLOUGOURVEST

Lundi, vendredi et samedi :
de 9h à 12h et de 13h30 à 18h00.
Mardi, mercredi : de 13h30 à 18h00.
Fermé le jeudi.

FORUM DE L'APPRENTISSAGE ET DE L'ALTERNANCE

Depuis 24 ans, les Lions Clubs de Brest organisent chaque année le Forum de l'Apprentissage et de la Formation en Alternance « **FOROMAP29** ». La 25^{ème} Édition aura lieu le Samedi 19 Février 2019 au Quartz à Brest. Ce forum permet aux jeunes collégiens et lycéens, ainsi qu'à leurs parents et aux étudiants d'être en relation directe avec plus de 90 organismes de formation présents à cette occasion. C'est ainsi que plus de 65000 jeunes ont découvert, depuis le lancement de cette action, les nombreuses possibilités offertes par ces filières d'enseignement.

RECENSEMENT MILITAIRE : Tous les Français ont obligation de se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent l'âge des 16 ans et la fin du troisième mois suivant. Le jeune doit se faire recenser directement à la mairie de son domicile. Il doit présenter une pièce d'identité et le livret de famille. Une fois recensé, le jeune obtient une attestation de recensement indispensable pour l'inscription à des examens, concours. Environ un an après, il sera convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté.

**Les Trophées de la vie locale du Crédit agricole : 10ème anniversaire**

Un concours est organisé à l'échelon local par la Caisse Locale du crédit Agricole de Plouzevedé, puis à l'échelon départemental par la Caisse Régionale du Crédit Agricole du Finistère. Ce concours vise à stimuler et à promouvoir les actions réalisées ou en cours de réalisation des associations ou établissements scolaires. Au niveau local, le Crédit Agricole pourra récompenser les dossiers avec 1 prix de 600 €, 3 prix de 300 € et le jury se réserve le droit d'attribuer d'autres prix. Au niveau départemental, 4 prix de 2 000 € seront attribués pour les meilleurs projets. Le dossier de candidature et le règlement sont téléchargeables à l'adresse <https://www.credit-agricole.fr/association/>. Pour plus d'informations, ou pour retirer un dossier papier, contactez nos agences. Les dossiers de candidatures sont à déposer pour le 24 janvier 2019. **Le traditionnel Café Sociétaires aura lieu le samedi 8 décembre à partir de 9h dans votre agence de Plouvorn.**

**Bienvenue aux nouveaux !**

Dans le cadre de sa politique d'accueil des nouveaux arrivants, le service Cohésion Sociale de la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau a construit un outil de communication à destination des nouveaux habitants sur le territoire. Cette initiative a pour objectif de communiquer sur le territoire de vie auprès des nouveaux arrivants tout en les invitant à une première fréquentation d'un lieu sportif-détente ou culturel. Comment recevoir son sac d'accueil ? Chaque nouvel arrivant sur la CCPL dès 2018, en se présentant à la mairie de sa commune de résidence, se verra remettre un sac de bienvenue pour sa famille, comprenant : de l'information sur les services et équipements de la CCPL et des communes, des entrées OFFERTES à l'espace aquatique de Landivisiau et au Château de Kerjean de St Vougay.



Contact

www.plouvorn.com

Mairie Rue du Guéven
29420 Plouvorn

Tél. 02 98 61 32 40

Fax. 02 98 61 38 87

Mail : commune-de-plouvorn@wanadoo.fr**Les articles du prochain mois**

A transmettre pour le 15 de chaque mois à la mairie, par mail

rolland.mairie@orange.fr